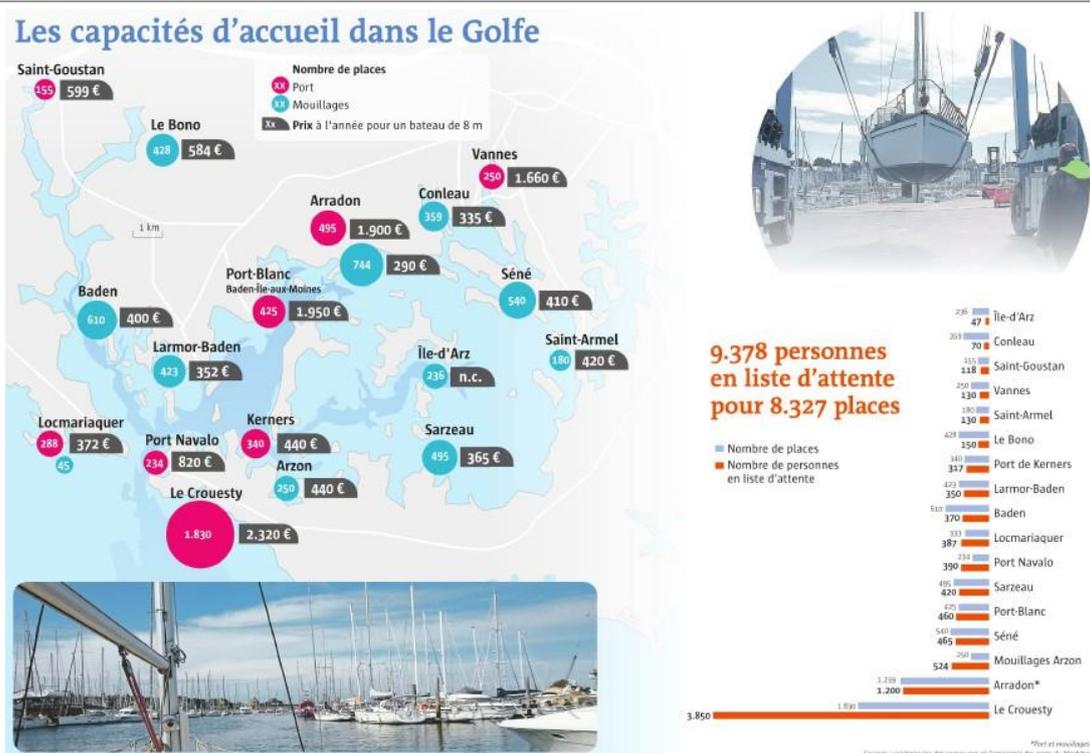


30 avril 2018

Golfe du Morbihan. Les places de plaisance sont chères



Très prisé par les plaisanciers, le golfe du Morbihan s'apparente à un vaste parc à bateaux aux milliers de places. Au mouillage, sur ponton ou au port à sec, les possibilités présentent des disparités de prix conséquentes. Tour d'horizon.

Naviguer dans le golfe du Morbihan, un loisir toujours aussi coûteux ? Assurément, affirment professionnels et plaisanciers, bien que l'offre en « stationnement » présente de fortes disparités, précisent-ils. Sur ce terrain, les tarifs varient du simple ou quintuple, selon la taille du bateau et surtout la localisation. Pour une unité de 8 mètres (catégorie F), il faudra déboursier en moyenne 1.500 € pour une place sur ponton à l'année dans l'un des grands ports de plaisance.

« Les places à flot sont très précieuses, nos clients recherchent du confort, de l'embarquement immédiat », indique Michel Le Bras, directeur de la Compagnie des ports du Morbihan, puissante société publique qui regroupe les ports les plus importants du département. Plus économiques, les très nombreuses zones de mouillages qui s'étendent le long du golfe présentent une autre réalité de la plaisance morbihannaise.

Sur ces emplacements communaux, dont les tarifs sont fixés sur vote du conseil municipal, le coût moyen annuel tourne autour de 400 € pour un 8 mètres. « On est quatre à cinq fois moins cher que les ports », souligne le responsable du service des mouillages de Larmor-Baden, qui affiche plus de 400 emplacements sur une large zone autour de la commune. « Par contre,

il faut bien comprendre que l'on propose simplement le droit d'occupation sur le domaine public maritime, rien d'autre », rapporte-t-il.

Plus de services plus cher

Sur la question du parcage, c'est bien sur les services que l'écart de prix se joue. Bloc sanitaire, zone de manutention, station-carburant, cale de mise à l'eau, aire de carénage ou Wi-Fi, les possibilités sont sensiblement différentes en fonction de la situation : grand port ou mouillage communal. « Ce n'est pas du tout les mêmes attentes et pas forcément les mêmes usagers. Chez nous, ça reste assez populaire et local », observe Jacques Demeulenaere, gestionnaire des mouillages de Séné.

Sur ces emplacements communaux, les services sont réduits au strict minimum, tout juste l'entretien du corps-mort, afin de limiter la redevance pour les plaisanciers. « Beaucoup préfèrent payer moins cher, quitte à faire un peu plus de manoeuvre et sortir l'annexe », abonde un professionnel. « Notre objectif n'est pas de dégager un chiffre d'affaires, mais de couvrir nos charges », confirme Charlene Evariste, agent administratif au bureau des ports et mouillages d'Arzon. Si les prix sont plus élevés dans les ports, c'est en partie dû aux investissements, « nécessaires pour rester compétitif ».

En témoigne le port de Vannes, sous le giron de la Compagnie des ports du Morbihan depuis juillet dernier, où sont prévus plusieurs chantiers dans les mois qui viennent (changement des pontons, dragage). Fort de plus de 1.800 places, le Crouesty, plus grand port de la façade atlantique, possède le plus grand nombre de services et est également le port le plus cher du secteur.

Relative stabilité depuis cinq ans

Mouillages et pontons partagent tout de même un point commun : les prix ne semblent pas sensiblement augmenter, ni diminuer. À la Compagnie des ports du Morbihan comme pour les mouillages communaux, on constate une légère hausse depuis cinq ans. Dans les grands ports, ils ont augmenté de 5 % depuis cinq ans et 0,7 % entre 2017 et 2018.

« On est largement en dessous de l'inflation », précise le directeur. Pour certains mouillages, il est même à la baisse légère : - 1 % en 2018 à Baden, même chose à Sarzeau. Concernant l'avenir, quelques voix s'élèvent cependant. Pour Philippe Dumas, président de l'association Amigestion, qui assure la gestion des 360 mouillages de la presqu'île de Conleau, les prix menacent de s'envoler. « La navigation de plaisance va coûter de plus en plus cher, à cause des contraintes ».

Il cite l'interdiction de carénage sur l'estran depuis quelques années et l'augmentation de la redevance due à l'État, qui devrait mécaniquement augmenter les tarifs à Conleau l'année prochaine. Pour naviguer sans se ruiner, d'autres font état de tendances qui se développent chez les nouvelles générations de plaisanciers : location, copropriété, utilisation des ports à sec ou investissement dans un semi-rigide.